

M. le vice-président: La présidence accepte la comparaison, mais ne permet pas qu'on en débâte longuement.

M. Waddell: Je me suis fait comprendre, monsieur le Président. Cette initiative est lâche et tient des tactiques de la Gestapo; le gouvernement finira par la payer cher. Les Canadiens ne toléreront pas ce genre de choses. Nous allons soulever la question à la période des questions et nous allons y revenir au cours du débat cet après-midi. Les députés peuvent être certains que, si je le pouvais, je proposerais de lever la séance en guise de protestation, mais j'aurai l'occasion d'interroger le gouvernement sur cette mesure lâche et arbitraire.

M. Fretz: Ils sont là depuis deux ans.

M. Waddell: Oui, depuis deux ans, mon ami, à camper à la belle étoile, et ce n'est pas vous qui en feriez autant pour la paix.

M. Fretz: Tout le monde a le droit de parole mais pas celui de camper.

M. Waddell: Vous êtes le petit chien-chien de Ronald Reagan. Vous agitez votre main comme des lavettes . . .

M. Fretz: Revenez au sujet.

M. Waddell: . . . quand le premier ministre (M. Mulroney) dit: «Votez, mes amis». Quelle bande de lavettes!

M. le vice-président: A l'ordre.

M. Fretz: Pourquoi n'avez-vous pas voté contre votre parti?

M. le vice-président: Je demande au député de revenir au sujet à l'étude et je demande aussi aux autres d'écouter celui qui a la parole.

M. Lewis: Qu'il commence par aborder la question avant d'y revenir.

M. Waddell: Je reviendrai là-dessus tout à l'heure dans mon discours, monsieur le Président.

[Français]

Monsieur le Président, ce débat concerne autre chose aussi, mais un déversement de BPC à Kenora dans la Transcanadienne et . . .

Mme Mailly: Sur la Transcanadienne!

M. Waddell: . . . sur la Transcanadienne, et c'est aussi le problème des déchets liquides et je pense que les Canadiens éprouvent un sentiment de peur et de colère suite à cet incident très graves. On demande des mesures préventives pour être certains que ce genre d'accident, qu'on aurait pu éviter, ne se reproduise plus jamais. Nous devons examiner, je pense, dans un comité spécial de cette Chambre, peut-être selon les nouveaux règlements, le transport des produits toxiques, le transport des marchandises dangereuses. Nous devons demander quels sont les effets à long terme de ces substances dangereuses, par exemple, sur un fœtus de six semaines. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont fait preuve de négligence, à mon avis. Par exemple, le chauffeur de camion a dit à cette famille de Red Lake: Oh, c'est de l'huile minérale, ce n'est pas du BPC, c'est de l'huile minérale. Quelle sorte de camouflage gouvernemental doit-on continuer d'absorber lorsqu'on

Les subsides

apprend que cette fuite extrêmement dangereuse n'était que de l'huile minérale? Comment cette famille de Red Lake pourrait-elle camoufler les possibilités de difformités physiques ou mentales de leur futur enfant?

• (1210)

[Traduction]

Ce déversement soulève de graves questions. Je vais passer à l'anglais parce que je m'exprime mieux dans cette langue. Pour ce qui est des faits, une famille domiciliée à Red Lake en Ontario, soit le mari, sa femme enceinte, et deux enfants, ont suivi le camion pendant 25 kilomètres. Le camion s'étant arrêté, on leur a dit que la substance qui s'échappait du camion n'était que de l'huile minérale que l'on pouvait nettoyer avec des chiffons et de l'essence. Toute la carrosserie, y compris le pare-brise, le moteur, était couvert de BPC, un produit chimique très toxique. La famille s'est rendue à Winnipeg dans une voiture contaminée et elle a appris la nouvelle dans le *Free Press* de Winnipeg. C'est à Winnipeg que la voiture a été confisquée. Le camion ne portait aucun signal d'avertissement et il semblerait, bien que je n'en sois pas certain, que le conducteur ignorait que la cargaison était dangereuse.

Le camion était parti du Québec et on avait affirmé aux autorités que le transformateur avait été vidangé avant d'être expédié. Manifestement, quelqu'un a induit en erreur le gouvernement du Québec. Manifestement, quelqu'un a menti à la famille en question. Les parents de cette famille ont affirmé qu'au moins six voitures ont été contaminées et qu'elles circulent toujours dans les rues de Red Lake. A Kenora, les services d'urgence provinciaux ont recommandé que les voitures soient lavées avec de l'eau et des serviettes de papier, puis qu'on mette ces dernières dans un sac de papier avant d'aller les jeter au dépôt. Cela en dépit du fait que le BPC qui se décompose très lentement dans l'environnement soit une substance cancérigène. La GRC a déjà saisi plusieurs cargaisons de terre contaminée par le BPC qui était mal emballé et mal étiqueté. Le ministère ontarien de l'Environnement a expédié des échantillons par un vol commercial, ce qui est contraire au règlement.

Je pense qu'il faut s'interroger sur la négligence, négligence peut-être criminelle, de l'entreprise responsable. Négligence également de la part du gouvernement de l'Ontario étant donné la façon dont il a réagi à la suite de l'accident, et l'absence de mesure législative. La route transcanadienne a été rouverte à la circulation même si le gouvernement de la province estime qu'il faudra en refaire certains tronçons. Une semaine après l'accident, le BPC s'écoule toujours du camion. On recueille sans cesse de nouveaux faits qui tendent à démontrer que bien des gens ont fait preuve de négligence.

Le gouvernement est prompt à jeter en prison des jeunes gens qui sont partisans de la paix, mais il n'est pas pressé d'établir s'il y a eu négligence dans cet accident. La ministre a affirmé que les autorités avaient été promptes à réagir, mais où était-elle? Elle n'était même pas à la Chambre pour répondre. Elle a dû recevoir l'aide du ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) et du ministre des Transports (M. Mazankowski).